

Appel de textes

Numéro thématique de la revue *Recherches amérindiennes au Québec* sur la thématique de l'auto-autochtonisation

Sous la direction de

Darryl Leroux, Nawel Hamidi et Pierrot Ross-Tremblay

Présentation

Dans son livre *Becoming Indian*, l'anthropologue Circe Sturm nous introduit au phénomène de l'auto-autochtonisation aux États-Unis par le biais d'une étude sur la montée des revendications soi-disant Cherokee depuis les années 70. Selon Sturm, des centaines de milliers d'Américains non-autochtones s'auto-identifient aujourd'hui comme autochtones pour des raisons multiples liées à la spiritualité, à des avantages financiers, et même pour fuir une identité « blanche » dominante. Sturm et plusieurs chercheurs autochtones aux États-Unis critiquent depuis longtemps le phénomène de mouvance identitaire des Américains blancs qui se tournent vers une identité autochtone (voir Deloria 1998; Tuck et Yang 2012), en insistant particulièrement sur les dynamiques propres au colonialisme de peuplement.

Depuis quelques années, les enjeux de l'auto-autochtonisation au Canada et au Québec ont été mis sous la loupe par plusieurs chercheurs. Par exemple, Darryl Leroux (2019a) a recensé plus de cent nouvelles organisations luttant pour la reconnaissance de droits autochtones pour leurs membres, en Ontario, au Québec, au Nouveau-Brunswick, en Nouvelle-Écosse mais aussi aux États-Unis, dans les états du Maine, du New Hampshire et du Vermont. Ces organisations représentent des dizaines de milliers d'individus qui s'auto-identifient comme « Métis » (« Métis de l'Est », « Acadien-Métis », « Métis du Québec »), « Algonquin » ou « Abénaki / qui ». Leroux démontre ainsi que la base de ce mouvement se trouve dans la recherche généalogique franco-descendante et la judiciarisation de l'identité métisse. Un groupe de chercheurs autochtones originaire de la Nation métisse, se penchent d'ailleurs sur ces enjeux. Nous faisons ici référence à Chris Andersen (2014) et Jennifer Adese (Adese, Todd et Stevenson 2018). Ces constats et cette littérature nous amènent, pour ce numéro thématique, à identifier trois enjeux susceptibles d'éclairer le sujet.

Premièrement, Andersen nous rappelle que la Nation métisse, avec ses origines à la rivière Rouge et un territoire qui couvre le bassin hydrographique du Lac Winnipeg dans son intégralité, est un peuple autochtone comme tout autre, avec ses propres pratiques culturelles, sociales et économiques. Selon Andersen, ce n'est pas le métissage biologique qui est au centre de son identité en tant que peuple autochtone, mais ses relations continues de parenté avec d'autres peuples autochtones de la région, dont les Cris, les Assiniboines, et les Saulteaux.

Deuxièmement, Adese amène une critique féministe importante aux discours universitaires sur les « Métis de l'Est », nous rappelant que ce qui rend la Nation métisse *autochtone* ce ne sont pas ses ascendants québécois et / ou canadien français, mais ses relations maternelles avec les Premiers peuples des Prairies et des Plaines. Faisant référence aux travaux universitaires sur les « Métis de l'Est », Adese explique : « En tant que femme métisse, je trouve que les affirmations concernant les Métis comme 'originaires de l'Est' ou de la 'patrie paternelle du Québec' sont, de manière impardonnable, sexistes. [...] Cela nie l'enracinement des Métis dans leur foyer maternel – et donc dans la langue, dans les réseaux de parenté et dans les systèmes de connaissances des relations maternelles » (Adese, Todd et Stevenson 2018 : 10, notre trad.).

Dernièrement, la hausse bien documentée de revendications individuelles et organisationnelles d'un peuple « métis » distinct dans cette région est liée directement à l'arrêt *R. c. Powley* de la Cour Suprême du Canada (CSC) en 2003. Dans cet arrêt, la CSC reconnaît pour la première fois des droits de récolte aux Métis sous l'article 35(1) de la *Loi constitutionnelle de 1982*. La Cour fournit également un cadre constitutionnel pour déterminer l'appartenance à une communauté métisse dans la forme d'un test en dix parties, connu sous le nom du test Powley. L'arrêt ouvre la porte à la possibilité qu'il puisse exister plusieurs « peuples métis » au Canada, allant à l'encontre de la souveraineté de la Nation métisse. Cette judiciarisation de l'identité métisse a ainsi donné de l'élan au mouvement « Métis de l'est ». Depuis l'arrêt *Powley*, il y a eu plus de 100 causes juridiques impliquant près de 150 individus et pas moins de 25 organisations dites métisses au Québec, au Nouveau-Brunswick, en Nouvelle-Écosse et en Ontario. Dans toutes ces causes, dans lesquelles les défendeurs ont réclamé des droits autochtones constitutionnels sous les critères du test Powley, les juges ont statué contre les défendeurs. Malgré cela, le nombre de causes juridiques continuent d'augmenter.

Numéro thématique sur le phénomène d'auto-autochtonisation

Dans ce numéro thématique sur le phénomène de l'auto-autochtonisation, nous désirons examiner ces différents enjeux en nous appuyant sur une variété de perspectives et d'études de cas, dont quelques-unes qui nous semblent particulièrement porteuses :

- Théorisation des causes expliquant les dynamiques de l'auto-autochtonisation au Québec;
- Historique de l'auto-autochtonisation au Québec;
- Utilisation et / ou circulation du terme « métis », dans une perspective historique ;
- Utilisation et /ou circulation du terme « métis » en lien avec les organisations provinciales représentant les autochtones hors réserves et / ou sans statut dans les années 60, 70 et 80;
- Politiques et législations québécoises et fédérales ayant potentiellement contribué à renforcer un glissement vers le phénomène d'auto-autochtonisation;
- Synthèse et analyse de la jurisprudence de la Cour suprême sur la définition et la portée du terme « Métis » et ses effets potentiels sur le phénomène d'auto-autochtonisation;
- Synthèse et analyse d'une ou plusieurs causes juridiques portant sur les « Métis de l'est »;
- Rapports entre les organisations qui s'auto-déclarent autochtones et les Premiers peuples au Québec;
- Défis que pose l'existence des organisations dites « métisses » au Québec pour les universités, les écoles, et autres institutions ;
- Origines de certaines organisations « métisses » au Québec;
- Portée et les limites de l'auto-identification comme seul repère de l'identité autochtone ;
- Portée et défis de l'opposition à l'auto-autochtonisation chez les Premiers peuples ;
- Rôle du genre, en particulier, ce que Corrie Scott théorise comme l'« ensauvagement » relié à la masculinité québécoise, dans l'auto-autochtonisation;
- Discussion sur la notion d'identité telle qu'exprimée et articulée par les Premiers peuples

Recherches amérindiennes au Québec est une revue francophone avec comité de lecture qui publie, depuis 1971, des textes sur les peuples autochtones du Québec, du Canada et des Amériques. Depuis 2020, elle s'ouvre aux textes sur les peuples autochtones des autres continents. La revue ne publie que des textes originaux et ceux-ci devront respecter les politiques éditoriales et rédactionnelles de la revue :

- [politiques éditoriales de la revue](#);
- [politique rédactionnelle de la revue](#).

Pour les différentes catégories de textes de la revue, voir la politique rédactionnelle.

Modalités de soumission

Les propositions d'articles doivent être envoyées à Darryl Leroux (darryl.leroux[at]smu.ca) au plus tard le **1^{er} février 2021**. Les propositions devront comporter :

- Un titre;
- Un résumé entre 250 et 500 mots;
- Une bibliographie indicative (10 titres max.);
- Les informations sur le/la ou les auteur.e.s : nom, affiliation institutionnelle, fonction, adresse, courriel et numéro de téléphone;
- Une courte biographie de (ou des) auteur.e.s (200 mots max.).

Le comité de rédaction et les personnes responsables du numéro sélectionneront les propositions et en informeront les auteur.e.s au plus tard le **15 février 2021**. Les textes devront être remis aux responsables du numéro au plus tard le **1^{er} août 2021**.

Bibliographie sommaire

Adese, Jennifer, Zoe Todd et Shaun Stevenson. 2017. « Mediating Métis Identity: An Interview with Jennifer Adese and Zoe Todd ». *Media Tropes* 7(1) : p. 1-25.

Andersen, Chris. 2014. *Métis : Race, Recognition, and the Struggle for Indigenous Peoplehood*. Vancouver : University of British Columbia Press.

Burelle, Julie. 2018. *Encounters on Contested Lands: Indigenous Performances of Sovereignty and Nationhood in Québec*. Chicago : Northwestern University Press.

Cornellier, Bruno. 2015. *La 'chose indienne' : cinéma et politiques de la représentation autochtone au Québec et au Canada*, Montréal : Nota Bene.

Deloria, Philip J. 1998. *Playing Indian*, New Haven (CT) : Yale University Press.

Gaudry, Adam. 2018. « Communing with the Dead: The 'New Métis,' Métis Identity Appropriation and the Displacement of Living Métis Culture ». *American Indian Quarterly* 42(2) : 162-90.

Haley, Brian D. et Larry R. Wilcoxon. 2005. « How Spaniards Became Chumash and Other Tales of Ethnogenesis ». *American Anthropologist* 107(3) : 432-45.

Leroux, Darryl. 2018. « La naissance des 'Métis du Québec' ». *Liberté* (321) : 29-32.

—. 2019a. *Distorted Descent: White Claims to Indigenous Identity*. Winnipeg : University of Manitoba Press.

—. 2019b. « Le révisionnisme historique et la création des métis de l'est : la mythologie du métissage au Québec et en Nouvelle-Écosse ». *Politique et Sociétés* 38(3) : 3-25.

O'Toole, Darren. 2017. « Y a-t-il des communautés métisses au Québec ? Une perspective juridique ». *Nouveaux Cahiers du socialisme* 18 : 29-36.

Pearson, Stephen. 2013. « 'The Last Bastion of Colonialism' : Appalachian Settler Colonialism and Self-Indigenization ». *American Indian Culture and Research Journal* 37(2) : 165-84.

Scott, Corrie. 2013. « Cowboys et Indiens. Masculinités, métissages et queeritude chez Tomson Highway et Louis Hamelin », *Temps zéro* (7), <http://tempszero.contemporain.info/document1108>

Sturm, Circe. 2011. *Becoming Indian : The Struggle over Cherokee Identity in the Twenty-First Century*. Santa Fe (NM) : School for Advanced Research Press.

TallBear, Kim. 2013. *Native American DNA : Tribal Belonging and the False Promise of Genetic Science*. Minneapolis : University of Minnesota Press.

Tuck, Eve et K. Wayne Yang. 2012. « Decolonization Is Not a Metaphor », *Decolonization : Indigeneity, Education & Society* 1(1) : 1-40.

Responsables du numéro :

Darryl Leroux

Professeur agrégé, Saint Mary's University, Halifax, Nouvelle-Écosse

Nawel Hamidi

Juriste et doctorante, Université d'Essex, Angleterre.

et

Pierrot Ross-Tremblay

Professeur agrégé, Université d'Ottawa, Ottawa